

HALTE À LA RÉPRESSION ! DES MOYENS POUR ÉTUDIER !

Depuis plusieurs jours, des lycéennes, lycéens, étudiantes et étudiants se mobilisent pour défendre leurs conditions d'étude et leur avenir.

FOEA salue la jeunesse qui refuse de subir la dégradation de ses conditions d'étude et d'existence et se mobilise pour défendre son avenir.

FOEA condamne les violences, les interpellations, les gardes à vue et les sanctions visant les jeunes mobilisé·es. La jeunesse doit pouvoir exprimer librement ses revendications : ce droit d'expression collective est constitutionnellement protégé.

FOEA rappelle également que les forces de l'ordre sont tenues, dans toutes leurs interventions, au respect des personnes et à un usage de la force limité à ce qui est nécessaire. Elles ne sauraient être tenues d'exécuter des ordres manifestement illégaux et de nature à compromettre gravement un intérêt public. La réponse aux revendications de la jeunesse ne peut être le recours à une force excessive.

FOEA soutient les revendications portées par les jeunes : des enseignantes et enseignants devant chaque classe, le remplacement des personnels absents, des effectifs permettant d'étudier dans de bonnes conditions, des locaux dignes et sûrs et les moyens humains et financiers nécessaires au fonctionnement du service public d'enseignement ainsi que la fin de Parcoursup.

Ces revendications trouvent un écho particulier dans l'enseignement agricole public. Cette rentrée est une nouvelle fois marquée par des dotations insuffisantes, des classes fragilisées, des réductions de quotité de travail et de nombreux postes qui demeurent vacants. Derrière ces chiffres, ce sont des enseignements qui ne peuvent pas toujours être assurés normalement et des élèves qui ne bénéficient pas de l'intégralité des heures auxquelles ils ont droit.

Lors du CSA ministériel du mercredi 7 octobre, **FO** interpellera la secrétaire générale du ministère sur la situation, sur les violences commises à l'encontre des jeunes mobilisé·es et sur la nécessité d'apporter enfin des réponses à leurs revendications.

FOEA exige que les revendications des jeunes soient entendues et satisfaites.

**Aucune violence contre les jeunes mobilisé·es !
Aucune sanction ! Aucune poursuite !**

**La jeunesse a droit à un avenir, elle doit pouvoir exprimer ses revendications
librement et en sécurité.**

C'est pourquoi FOEA appelle les personnels à se tenir à ses côtés.

 B413 - 78 rue de Varenne - 75349 PARIS 07 SP

@ foenseignementagricole@agriculture.gouv.fr -  01 49 55 81 42

 www.foenseignementagricole.fr  www.facebook.com/foenseignementagricole/